

# MONTERTELOT

BULLETIN MUNICIPAL



JANVIER 2021

# Sommaire

Le mot du Maire .....	page 1
L'équipe municipale .....	page 2
Le conseil municipal en bref .....	pages 3 et 4
Le budget et les subventions .....	page 5
Les travaux et les projets .....	pages 6 et 7
Les intercommunalités .....	page 8
L'état civil et l'urbanisme .....	page 9
Informations divers .....	page 10
Vie de la commune .....	pages 11, 12 et 13
Commerces, Artisans et Services .....	pages 14 et 15
Vie associative et culturelle .....	pages 16, 17, 18, 19 et 20
Animations – Tourisme .....	page 21
Le Lavoir de Tressol .....	page 22
Jeanne-Marie Miermont – Institutrice .....	page 23
Les brèves .....	page 24



*Meilleurs vœux* **2021**



Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps et mis à disposition leurs compétences pour contribuer à ce bulletin municipal :

- Nathalie GUIL, la secrétaire de mairie
- les membres actifs des associations
- les photographes et les écrivains qui offrent leur talent en illustrant et en rédigeant ce bulletin.

**BULLETIN MUNICIPAL année 2020**

Création :  
Mairie de Montertelot

Impression :

TALENT•EA 

ENTREPRISE ADAPTÉE & E.S.A.T.  
56220 St-Jacut-Les-Pins  
contact@talentea.fr  
02 99 71 90 93

## Le mot du Maire



L'année 2020 aura été une année particulière, marquée par la pandémie du coronavirus. Notre quotidien et nos habitudes ont été bouleversés par toutes les restrictions qui limitent nos faits et gestes.

Le bilan humain se révèle être lourd malgré les mesures sanitaires prises par les institutions publiques pour lutter contre la propagation. Nous pouvons nous estimer un peu épargnés, car nous ne faisons pas partie des régions les plus affectées.

Du fait des restrictions appliquées quasiment de la même façon partout sur le territoire, les conséquences économiques sont pour certains secteurs très douloureuses. Nous pensons aux commerces, notamment aux bars et aux restaurants dont l'activité est extrêmement perturbée.

A l'heure où démarre une campagne de vaccination, tous les espoirs sont permis pour vaincre cette maladie. Il nous faut encore être patients avant un retour à une vie normale.

L'année 2020 aura été également une année de transition pour la commune de Montertelot avec le renouvellement de l'équipe municipale. L'ensemble du conseil municipal aurait été heureux de vous rencontrer lors de la traditionnelle cérémonie des vœux. En raison de la crise sanitaire, cette cérémonie des vœux n'aura pas lieu mais dès que nous le pourrons nous organiserons une rencontre avec les Montertelotaises et les Montertelotais.

A l'occasion de cette nouvelle année, l'équipe municipale et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021.

Nellie JOLIVET

## Le conseil municipal

Suite aux élections des 15 mars et 28 juin 2020, un nouveau conseil municipal a été élu cette année avec un maire, 2 adjoints et des conseillers délégués. Nouvelle formule : tous les conseillers perçoivent une indemnité sans que cela impute le budget de la commune, en effet le maire a fait le choix de diminuer ses indemnités pour cela.



Nellie JOLIVET  
Maire  
(Les Pierres-Bourget)



Hervé BOUSSO  
1er Adjoint  
(Tressol)



Loïc LE PEN  
2e Adjoint  
(Le Bourg)



Laure BERTHY  
Conseillère  
(Le Bourg)



Sophie CARO  
Conseillère  
(Les Bruyères)



Anne DAVALO  
Conseillère  
(Le Bourg)



Jean-Pierre GENÉE  
Conseiller  
(Le Bourg)



Sébastien GICQUEL  
Conseiller  
(Le Bourg)

### Délégations aux adjoints et conseillers municipaux

- Culture, animation et tourisme / Communication : J-P Genée
- Économie, commerce et artisanat : S Caro
- Affaires sociales et sanitaires : S Mainguy
- Stationnement, circulation, éclairage public et fêtes : H Bousso
- Éducation, jeunesse et jumelage : L Berthy
- Sports et associations : S Gicquel
- Finances : L Le Pen
- Sécurité et accessibilité : P Ricaud
- Environnement, cadre de vie et services à la population : A Davalo
- Urbanisme, travaux et habitat : É Pellan

### Les commissions communales

- Culture, communication, patrimoine, tourisme et loisirs : L Le Pen, J-P Genée, P Ricaud, L Berthy et É Pellan.
- Affaires sociales : N Jolivet, A Davalo, S Mainguy, E Pellan et P Ricaud.
- Finances et budget : N Jolivet, S Caro, L Le Pen et H Bousso.
- Gestion de la salle communale : L Berthy, A Davalo, L Le Pen et J-P Genée.
- Appel d'offres : H Bousso, S Gicquel et P Ricaud (suppl : N Jolivet, É Pellan, et S Caro).
- Organisation de l'alerte communale : É Pellan, J-P Genée, P Ricaud et L Le Pen.
- Correspondant défense : P Ricaud.
- Référent sécurité routière : H Bousso (suppl : S Gicquel).
- Référent frelons : F Le Texier
- Référent nuisibles - ragondins : G Badouel
- Fleurissement : A Davalo, F Le Texier, P Ricaud, J-P Genée, S Mainguy, L Le Pen

### Les délégués au sein des syndicats et des organismes extérieurs

- Ploërmel Communauté (30 communes) : N Jolivet (référente) et H Bousso (suppl)
- Morbihan Energie : H Bousso et P Ricaud.
- Mission Locale du Pays de Ploërmel : N Jolivet (référente) et L Le Pen (élu relais).
- CNAS (Comité national d'action sociale) : N Jolivet et N Guil.
- Siad (Soins infirmiers à domicile) : N Jolivet et S Mainguy.
- Aric (Association régionale d'information des collectivités territoriales) : S Caro.
- Association Canaux de Bretagne : J-P Genée.
- SITTOMI-MI (traitement des ordures ménagères) : S Gicquel.
- SIAEP (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable) : L Le Pen (suppl : É Pellan).
- Commission locale d'évaluation des charges transférées : N Jolivet et L Le Pen.



Sophie MAINGUY  
Conseillère  
(Tressol)



Éric PELLAN  
Conseiller  
(Le Bourg)



Philippe RICAUD  
Conseiller  
(Les Pierres Bourget)

### Conseil municipal du 4 février 2020

- **Vote des subventions 2020** (voir page 5)
- **Obligation d'anticiper le risque incendie et de mettre en œuvre le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie**

Le maire a l'obligation de prendre un arrêté municipal faisant référence au règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (Deci). Cet arrêté municipal doit regrouper un ensemble de données, servant à renseigner la base du Service d'Incendie et de Secours du Morbihan, participant ainsi au bon déroulement des interventions « incendie ».

### Conseil municipal du 3 mars 2020

- **Adoption du Compte Administratif 2019** (voir page 5)
- **Motion de soutien au centre hospitalier Alphonse Guérin de Ploërmel et à son personnel pour le maintien du niveau de service sur le territoire**

La Fédération Hospitalière Française a exprimé ses incertitudes aux établissements hospitaliers sur l'avenir du système de santé français. Ploërmel Communauté a exprimé ses incertitudes au niveau local au Directeur du Centre hospitalier Brocéliande Atlantique, dont fait partie l'hôpital de Ploërmel.

Le député Paul Molac a relayé ces incertitudes à l'Assemblée Nationale et craint une rétrogradation de l'hôpital de Ploërmel.

Le personnel a le sentiment de travailler sans moyens et sans dialogue social au Centre hospitalier Alphonse Guérin.

- **Fonds départemental de solidarité pour le logement (FSL). Appel à participation des financeurs 2020**

La participation volontaire des communes au financement du fonds de solidarité pour le logement est égale à 0,10 € par habitant. Cette contribution sera affectée au financement de l'accès et du maintien dans le logement.

### Conseil municipal du 10 septembre 2020

- **Instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme par les services de Ploërmel Communauté**

Les lois de décentralisation de 1982 et 1983 ont transféré aux communes la compétence de la délivrance des autorisations de construire, tout en leur permettant de bénéficier des services de l'État pour l'instruction technique et juridique des permis de construire. La loi ALUR, du 24 mars 2014 est venue modifier ce schéma organisationnel en limitant l'accompagnement des communes par l'État.

Le Conseil Municipal renouvelle la convention de service mutualisé entre Ploërmel Communauté et la commune de Montertelot pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation des sols.

- **Convention de mise à disposition du service « Déclaloc' »**

Afin de faciliter la déclaration des locations de meublés de tourisme, Ploërmel Communauté a adhéré au téléservice Déclaloc' de la société « Nouveaux territoires ».

Ce service permet aux hébergeurs de déclarer en ligne via des formulaires Cerfa dématérialisés leurs meublés de tourisme et leurs chambres d'hôtes.

Le conseil municipal approuve ce projet de convention.

## Le conseil municipal en bref

- **Avis sur la demande d'autorisation environnementale pour le projet de sécurisation du barrage du Lac au Duc**

Une enquête publique est présentée par Eau du Morbihan pour une demande d'autorisation de travaux de sécurisation du barrage du Lac au Duc.

Le projet porte sur :

- La réalisation des travaux de sécurisation du barrage : réalisation d'un nouvel évacuateur de crue, travaux de renforcement, d'étanchéité et travaux annexes (réseaux et voirie)
- La pose d'un clapet de régulation du plan d'eau
- L'établissement d'un règlement d'eau

Le conseil municipal s'abstient sur la demande d'autorisation compte tenu de la lourdeur du dossier pour connaître les tenants et les aboutissants du projet.

### Conseil municipal du 27 novembre 2020

- **Projet de restauration du clocher de l'Église** (voir page 6)

Le conseil approuve à l'unanimité de lancer les demandes de subvention et dans un second temps en fonction des aides de voter pour le projet.

- **Proposition d'intervention du CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Le conseil municipal décide d'adhérer au CAUE (117,5 € pour 2021). Le CAUE propose de mener une réflexion sur l'aménagement de la zone de loisirs communale (aire de camping-cars et abords du terrain de foot) et les liaisons douces entre différents quartiers.

En application des nouvelles règles de contribution financière liées aux collectivités, la commune versera la somme forfaitaire de 500 € pour la réalisation de cette étude (forfait net de taxes à la commande de toute mission de plus de 5 jours ou au-delà de 5 jours d'intervention sur 12 mois consécutifs).

- **La « Route fleurie »** (voir page 21)

La route fleurie permet de mettre en avant les communes ayant un fleurissement important, ceci par le biais d'un flyer. Le projet est la création d'une association avec une adhésion pour le moment estimée entre 100 et 150 euros. Le conseil accepte à l'unanimité ce projet.

- **Transfert des pouvoirs de police spéciale des maires au président de Ploërmel Communauté**

L'élection du nouveau président de Ploërmel Communauté active le mécanisme de transfert automatique de certains pouvoirs de police spéciale des maires au président de l'EPCI.

Il est proposé au conseil de limiter le transfert au président de Ploërmel Communauté des pouvoirs de police spéciale. Le conseil vote à l'unanimité le non-transfert des compétences suivantes :

- \* De voirie : la circulation et le stationnement ainsi que la délivrance des autorisations de stationnement sur la voie publique aux exploitants de taxi ;
- \* D'habitat : la sécurité des établissements recevant du public à usage d'hébergement, la sécurité des occupants d'immeubles collectifs à usage d'habitation et les immeubles menaçant ruine.

- **Motion pour le maintien du maillage territorial des Finances Publiques et le maintien d'un service public de proximité**

Le conseil soutient la motion présentée dans la lettre des syndicats des finances publiques qui demande aux communes de se prononcer pour un maintien d'un service de proximité à Ploërmel.

## Compte administratif et subventions

### Résumé du Compte Administratif 2019

FONCTIONNEMENT :	Recettes :	239 377,05 €
	Dépenses :	197 441,18 €
	<b>Excédent de l'exercice :</b>	<b>41 935,87 €</b>
	Excédent antérieur reporté :	35 407,71 €
	Excédent de clôture :	77 343,58 €
INVESTISSEMENT :	Recettes :	39 546,72 €
	Dépenses :	42 021,05 €
	<b>Déficit de l'exercice :</b>	<b>-2 474,33 €</b>
	Excédent antérieur reporté :	2 947,62 €
	Excédent de clôture :	473,29 €
<b>Excédent global de clôture :</b>		<b>77 816,87 €</b>

### Les subventions 2020 votées par le conseil municipal du 4 février

ASSOCIATIONS / ETABLISSEMENTS	MONTANT 2020	SUBVENTION VOTÉE POUR 2020
A.F.N la Chapelle-Caro/Montertelot	60,00 €	60,00
Société de chasse la Chapelle-Caro/Montertelot	50,00 €	50,00 €
Indemnisation des piégeurs de ragondins	80 € / piégeur	80 € / piégeur pour la campagne 2020
Union départementale des Sapeurs-Pompiers	10,95 €	0,03 € / habitant (soit 10,95 € pour 365 habitants)
Famille des élèves domiciliés à Montertelot et scolarisés aux écoles primaires de Val d'Oust	140,00 €	140,00 € par élève pour l'année scolaire 2020/2021 pour les écoles privées et publiques
Famille des élèves domiciliés à Montertelot et scolarisés aux écoles publiques de Ploërmel	25 % des frais de cantine	25 % des frais de cantine pour les enfants scolarisés aux écoles F. Dolto et J.Verne de Ploërmel
APPEL/OGEC écoles Saint-Joseph et Saint-Louis	25 % des frais de cantine	25 % des frais de cantine pour les enfants scolarisés aux écoles privées de Ploërmel
Familles des enfants scolarisés aux écoles maternelles, primaires et aux collèges privés ou publics	15,00 €	15,00 € par élève pour le transport lors d'une sortie scolaire (remboursement limité à une sortie par enfant pour l'année scolaire 2020/2021)
Familles des enfants scolarisés aux écoles maternelles, primaires, aux collèges et aux lycées privés ou publics	50,00 €	50,00 € par élève pour un voyage scolaire de 3 jours et plus (remboursement limité à un séjour par enfant pour l'année scolaire 2020/2021)
Amicale du Personnel de la CDC de Ploërmel	281,31 €	281,31 € (soit 140,65 € / agent)
Association pour le Don de Sang Bénévole	60,00 €	60,00 €
CFA Chambre de Métiers et de l'Artisanat	60,00 €	60,00 €
Classe spécialisée ULIS-école St Joseph - St Jean	205,00 €	205,00 € (participation aux dépenses de fonctionnement pa élève)
Centre de Formation d'Apprentis du Bâtiment	60,00 €	60,00 €
Association C.H.A.I.N.E.	10,00 €	10,00 € (droit d'entrée)
MFR "La Rouvraie" (Montauban de Bretagne)	60,00 €	60,00 €
Écoles sous contrat d'association avec l'état (Regroupement Pédagogique Intercommunal des écoles privées La Chapelle-Caro / St-Abraham)	1 332 € par élève de classe maternelle	666,00 € / élève maternelle domicilié à Montertelot
	405 € par élève de classe élémentaire	202,50 € / élève primaire domicilié à Montertelot
Les Z'Atypiques Fantastiques	100,00 €	100,00 €
Ecole Publique Pablo Picasso	1 332 € pour un élève de maternelle	666,00 € / élève maternelle domicilié à Montertelot (soit 50 % du coût de fonctionnement)
	405 € pour un élève de primaire	202,50 € / élève primaire domicilié à Montertelot (soit 50 % du coût de fonctionnement)
Banque Alimentaire du Morbihan	cotisation de 80 € pour l'adhésion à la banque alimentaire	80,00 € (cotisation pour droit d'accès à la distribution alimentaire)
	subvention de 100€	100,00 €

## Les travaux et les projets

### Curage des fossés et points-à-temps

Des travaux reviennent périodiquement comme l'entretien des routes et des réseaux d'écoulement. La commune a entrepris de réaliser sur l'année 2021 :

- un curage des fossés pour un linéaire de 4,5 km : montant de 7650 € HT subventionné à 30% par le conseil départemental
- la réfection des routes qui est nommée couramment le « point-à-temps » : une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule. Montant de l'opération 5040 € HT.

### La sécurisation du clocher de l'église

Le clocher de l'église équipé de deux cloches bouge lors des mises en volée. Actuellement les cloches sont à l'arrêt : plus de volées, seul un marteau frappe les heures. Mais cela ne résout pas le problème de sécurité lié à l'instabilité du clocher.

De plus, l'accès intérieur au clocher se fait par un escalier, puis une échelle de meunier vétustes. Ces équipements présentent une certaine dangerosité.

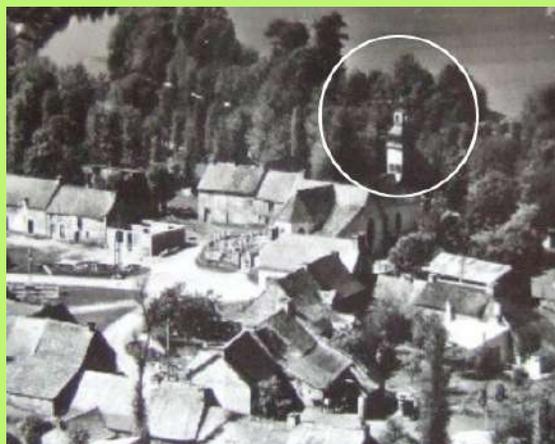
Le conseil municipal vient de choisir les intervenants : la société ART CAMP' pour le remplacement de la motorisation de mise en volée et la société BRIERO pour l'accès au beffroi et la réfection de la charpente du beffroi.

L'opération s'élève à 34 611 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

- subvention de l'état : 27%
- subvention de la région : 25 %
- subvention du département : 25 %
- reste à charge pour la commune : 23 % soit 7960 €

Les travaux sont prévus pour l'année 2021.



C'est en 1851, au cours de grosses restaurations de l'église, que le clocher a pris la place qu'il occupe aujourd'hui. Auparavant il était très certainement situé au milieu de la croisée, au point d'intersection des transepts et de la nef. C'était souvent le cas à cette époque sur les églises de l'Ouest.

D'après l'entreprise ART CAMP', les cloches d'origine du beffroi datent de 1853 et 1857, et ont été remplacées par des cloches plus lourdes en 1946. Ce qui a nécessité à l'époque de réaliser une élévation des niveaux de balancement mais la structure avait des difficultés à encaisser les mouvements de la mise en volée.

La flèche du clocher ne résista pas à la tempête du 14 mars 1963. Elle est tombée dans le cimetière, quelques tombes furent démolies et la croix se planta dans le sol.

### Extension du réseau d'assainissement

Depuis le 1er janvier 2020, la compétence ASSAINISSEMENT a été transférée à la communauté de communes. Le 29 septembre 2020, Nellie JOLIVET avait sollicité les services de la communauté de communes pour une extension du réseau d'assainissement sur la Ville-Briend. Une demande a également été faite par un privé afin de desservir un lotissement.

Monsieur Stéphane ROUAUD, vice-président de Ploërmel Communauté en charge de l'environnement, nous a fait savoir par un courrier en date du 16 décembre 2020 que cette extension de réseau est inscrite au programme de travaux annuel pour 2021 ou 2022.

### Projet “liaisons villages-bourg” et aménagement du terrain annexe foot

Le conseil municipal a initié un projet qui n'est pour l'instant qu'au stade d'idée. Il s'agit de faciliter les liaisons des villages vers le bourg et de réaménager le terrain qui se situe entre la résidence du Casset et le terrain de foot.

- réalisation des liaisons douces (piétons et vélos) : Beau-Soleil / Le bourg, Les Bruyères / Le bourg (le long de la RN 766), Résidence du Casset / centre bourg, Les Pierres-Bourget / Le bourg (le long du terrain de foot). Ces liaisons faciliteront l'accès au canal et au chemin du halage.

- aménagement du terrain pour une utilisation partagée : aire de camping-car, terrain d'entraînement pour le foot, zone de stockage pour le comité des fêtes et zone de dépôt à usage exclusif des services communaux.

Pour entreprendre la réflexion sur ce projet, le conseil municipal a décidé d'adhérer au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). Dans le Morbihan, le CAUE comptait 197 communes adhérentes sur 253 en 2016. Le CAUE nous a fait une proposition de service que nous avons actée. Il s'agit de réaliser une pré-étude du projet. Nous espérons la mener au premier semestre de l'année pour pouvoir établir des choix et prendre des décisions fin 2021. Si ce projet aboutit, il pourrait entrer dans sa phase de réalisation en 2023.



### Des conseils aux particuliers

Le CAUE du Morbihan propose à toute personne ayant un projet de construction, de réhabilitation ou d'extension de rencontrer un architecte conseiller pour l'aider sur un plan qualitatif à définir son projet. L'architecte conseiller prodigue un conseil sur mesure en fonction des questions que se pose le pétitionnaire.

Exemples :

- comment implanter une construction neuve dans son environnement ?
- quelles orientations prendre pour réaménager l'intérieur de l'habitation ?
- quelles sont les étapes à suivre pour assurer une bonne maîtrise du projet ?
- comment comprendre le cadre réglementaire ?

CAUE du Morbihan - 8, avenue Edgar Degas 56 000 VANNES • Tél : 02 97 54 17 35 • conseil@caue56.fr • www.caue56.fr



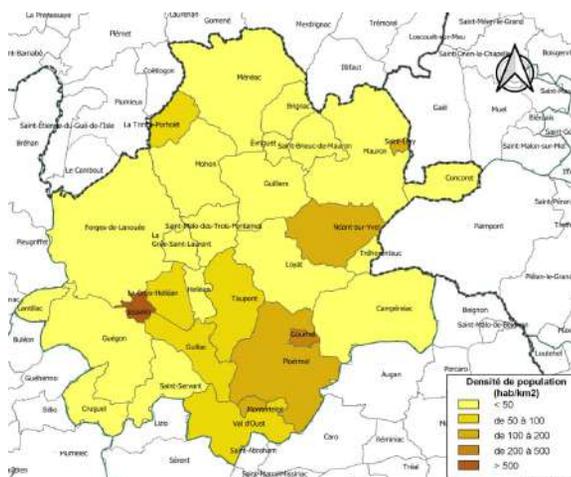
# Les intercommunalités



Présente dans le quotidien de tous et pour tous, la Communauté de Communes gère de nombreux services au public sur les **30 communes**

qui la composent. Au plus près des habitants, Ploërmel Communauté assure ses missions en conservant les relations de proximité et en préservant les besoins et spécificités de chacun. Pour ce faire, plusieurs services à la population sont décentralisés tels que les accueils de loisirs, les Espaces Publics Numériques, les Relais Intercommunaux Parents Assistants Maternels Enfants, les bureaux de tourisme...

Ploërmel Communauté représente plus de 42 000 habitants.



**PLOËRMEL COMMUNAUTÉ**  
PLAGE DE LA MAIRIE  
56800 PLOËRMEL

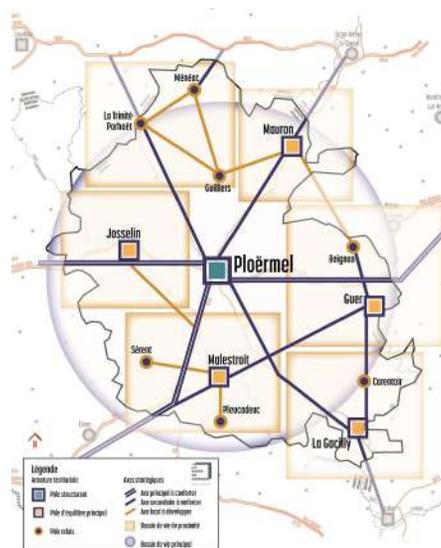


Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne

Le Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne est organisé en syndicat intercommunal depuis le 10 novembre 1967. Il regroupe deux communautés de communes : De l'Oust à Brocéliande Communauté et Ploërmel Communauté.

Depuis 2014, le PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) dispose de deux contrats. Le premier, « Contrat de Partenariat », porte sur des fonds régionaux et européens pour un montant total de près de 9 millions d'euros. Le deuxième, signé en 2017 avec l'État, est le Contrat de Ruralité pour un montant d'environ 3 millions d'euros.

Le rôle du PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne, est d'accompagner l'ensemble des acteurs dans la réalisation de leur projet.



## Destination Brocéliande

Dans le cadre du Schéma régional du tourisme, la Région Bretagne a initié la démarche des Destinations. Elle vise à repenser la promotion touristique en s'appuyant sur des bassins géographiques plus ou moins étendus. Ils concentrent la fréquentation touristique en termes de séjours, de loisirs et de circulation des visiteurs. Par ce choix stratégique, la Région souhaite mieux mutualiser les moyens pour des campagnes de promotions touristiques plus efficaces et lisibles dans ce champ très concurrentiel.

<https://www.broceliande-vacances.com/>



02 97 73 33 34

### ÉTAT CIVIL

Aucune naissance à Montertelot en 2020

#### MARIAGE

Claire QUIBLIER et Franck PELLERIN, 4 bis les Pierres Bourget, le 29 février 2020

#### PACS

Ludivine LISANT et Kévin BASNARY, 3 allée Pierre Rio, le 1er février 2020

#### « Nous leur avons dit Au Revoir »

Christian MOUNIER est décédé le 1er janvier 2020, 2 rue des Barres

Daniel BUREL est décédé le 26 mars 2020, 14 résidence le Casset

Simone BADOUEL est décédée le 9 avril 2020, 18 Tressol

Jean-Guy BRANCHEREAU est décédé le 16 août 2020, 3 Les Pierres Bourget

#### RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les populations légales de chaque commune sont actualisées tous les ans.

La commune de Montertelot compte 365 habitants au 1er janvier 2021.



### URBANISME

#### Les déclarations préalables accordées en 2020 à Montertelot :

*(travaux ne nécessitant pas de permis de construire)*

Philippe COLLIN - Création de deux fenêtres de toit - 5 rue du Chesnai

Olivier PARANTHOEN - Construction d'une extension en alu blanc - 8 rue de l'Oust

Hilary et Michael TOWNSEND - Réfection de la toiture et isolation + pose de velux - 19 rue de l'Oust

Monique SAUSSEREAU - Construction d'une véranda avec préau - 7 rue des Barres

Frédéric BADOUEL - Réalisation d'une pergola sur la terrasse - 4 Tressol

Sylvie QUERLEAU - Extension sur construction existante - 18 rue de l'Oust

Pierre DUPUY - Remplacement toiture sur bâtiment annexe - 7 rue du Chesnai

#### Les permis de construire accordés en 2020 à Montertelot :

Benoit et Eléonore MORICET - Construction d'une maison individuelle - Les Bruyères

J. ALBERT et Ch. GOUGAUD - Construction d'une maison d'habitation de plain-pied - Rue des Nouettes

Céline DAUMER - Réaménagement du café K29 et rénovation de la Maison du Moulin - 1 rue de l'Oust

Ch. GUILLEVIC et C. DANIEL GUILLEVIC - Réalisation d'une habitation avec garage en façade Est - Tressol

## Informations diverses

### Le brassard de visibilité :

La mairie dispose d'un stock de brassards de visibilité destinés aux scolaires qui prennent le bus.

Chaque jeune concerné est invité à venir en mairie retirer son brassard sur présentation de sa carte de bus.



### Nouveaux services gratuits

Vous avez des démarches à faire mais vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture de la mairie. Désormais, il est possible de faire vos demandes à la mairie de Montertelot par internet. Le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) vous permet de :

- faire une demande de recensement
- déclarer un changement de coordonnées (déménagement ou emménagement)
- demander un acte d'état civil
- déclarer une ouverture de chantier suite à une déclaration préalable ou un permis de construire accordé
- faire une pré-demande de PACS
- déclarer un hébergement de tourisme (gîte, chambre d'hôtes, etc.)

Vos notifications arriveront directement sur la boîte mail de la mairie et seront traitées dans les meilleurs délais.

### Inscription sur les listes électorales

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans à partir du moment où ils ont effectué le recensement citoyen à 16 ans, ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Dans tous les autres cas, il faut faire la démarche.



### Transports

Bus BREIZHGO : Ligne régionale Rennes~Ploërmel~Pontivy (achat ticket à l'Office du tourisme - 5 rue du Val - Ploërmel) et Ligne départementale Ploërmel~La Chapelle-Caro~Malestroit~Vannes (2€ le trajet). Renseignements : [www.breizhgo.bzh](http://www.breizhgo.bzh)

Flixbus ligne longue distance (de Ploërmel vers Brest, Paris, Vannes, Quimper, Bruges). Renseignements : [www.flixbus.fr](http://www.flixbus.fr)



### Covoiturage

Philippe RICAUD est le référent communal de covoiturage, votre interlocuteur avec Ploërmel Communauté sur les questions de mobilité.



### Dépôt déchets

Il est rappelé qu'il est interdit de déposer des déchets verts provenant des jardins (taille de pelouses, de haies, de sapins...) sur le terrain jouxtant l'aire de camping-car. Il faut obligatoirement diriger ces encombrants vers la déchetterie de Ploërmel.

### Remise des dictionnaires aux élèves de 6<sup>e</sup>

Le samedi 5 septembre, le conseil municipal accueillait en mairie les nouveaux élèves de 6<sup>e</sup>, Zoé BERNARD et Ewen ROUAUD. Il leur a été remis un dictionnaire et, au nom de la municipalité, Laure BERTHY leur a souhaité une bonne rentrée dans leur nouvel établissement scolaire.

Les futurs élèves de 6<sup>e</sup> sont invités à se faire connaître auprès de la mairie. Il leur sera proposé fin juin de participer à cet événement. Nous leur souhaiterons une bonne rentrée 2021.



### Cérémonies du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918

Les célébrations de la paix du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918 nous permettent d'honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour la France, morts par la guerre.

Cette fréquentation de l'histoire doit nous porter à la réflexion pour ne pas à nouveau sombrer dans la folie humaine et subir ses traumatismes.

Lors de la cérémonie du 8 mai, le maire et les adjoints accompagnés d'un habitant, ont procédé au dépôt d'une gerbe au monument.

Le 11 novembre, le maire, les adjoints, deux porte-drapeaux et quelques habitants ont permis la réalisation de la cérémonie.



La portée de ces rendez-vous officiels et cérémoniaux va au-delà de la célébration de ces deux armistices. Elle exprime aujourd'hui également une pensée très forte pour ceux qui décèdent dans l'exercice de leur fonction de militaire, de gendarme ou de policier, pour la défense nationale, pour la protection des populations. C'est également un moment de recueillement où nous pensons aux victimes civiles des attentats.

## Vie de la commune

### Rénovation des murs de la chapelle de la Vierge

Le conseil municipal s'est déplacé à l'église en novembre pour appréhender les travaux de réfection du clocher concernant la menuiserie et l'installation des cloches.

Au cours de cette visite, Hervé BOUSSO, premier adjoint a proposé de faire des travaux dans la chapelle de la Vierge, le torchis donnant des signes de vétusté. « La solution, c'est de mettre les pierres à nu comme c'est visible dans la nef, apportant ainsi une continuité architecturale. »



Ce travail a été réalisé par Frédéric, employé communal qui souligne : « La pierre est un matériau que j'aime bien travailler. »

Sa première tâche a consisté à mettre à nu les murs concernés, en enlevant le torchis. Ensuite, il a fallu gratter les joints anciens puis les refaire.

Une petite semaine a été nécessaire pour conclure ce chantier. Auparavant, il a nettoyé la croix de Tressol.

La visite du clocher a permis également d'évoquer la présence de la statue en bois polychrome du 15<sup>e</sup> siècle représentant Saint Laur. Elle est actuellement rangée dans la tribune. Un jour, peut-être, une solution sera proposée pour lui redonner son lustre d'antan et lui permettre une place privilégiée dans le chœur de l'église.

### La Charte d'accessibilité

Jeudi 10 septembre, le conseil municipal a signé la Charte d'engagement dans une démarche expérimentale d'accessibilité en Morbihan.

Yann JONDOT ancien Maire de la Commune de Langoëlan (56), lui-même handicapé, est à l'initiative d'une charte d'engagement pour le Morbihan. Cette charte permet à chaque collectivité de pouvoir s'engager pleinement dans une démarche de mise en accessibilité de tous les équipements publics par des moyens simples, concrets, pragmatiques.



Le samedi 12 septembre, nous avons reçu Yann JONDOT et parcouru le bourg pour identifier certaines difficultés.

Philippe RICAUD référent accessibilité a accepté de faire la visite en fauteuil roulant.

Ce petit tour d'horizon a permis de mettre en évidence quelques problématiques tels que la difficulté à monter un trottoir, l'accès aux tables sur le quai, l'ouverture de la porte de la mairie, le choix des places « handicapés... »

Des solutions existent pour le bien vivre ensemble : valides et invalides. A nous d'apporter les solutions et nous y travaillons. L'achat d'une rampe d'accès amovible est envisagé. Cette rampe en dépôt à la mairie serait prêtée, par exemple pour accéder à l'intérieur de l'église ou pour faciliter l'accès à une habitation.

### Action sociale

Cette année, le repas des plus de 60 ans, n'a pu avoir lieu compte tenu du contexte sanitaire. Ce rendez-vous habituel a été remplacé par la distribution de colis le samedi 18 décembre 2020 par l'ensemble du conseil municipal.

Pour l'occasion, nous avons recensé 97 personnes de plus de 60 ans sur la commune.

La règle des 60 ans étant celle de l'âge de la retraite, une réflexion va être menée pour suivre l'évolution qui porte désormais l'âge de la retraite à 62 ans.

Merci à tous pour l'accueil chaleureux lors de notre passage et rendez-vous le 11 novembre 2021 pour notre prochain repas.



### Dispositif « Argent de poche »

Aux vacances de la Toussaint, cinq jeunes Montertelotais ont participé au dispositif "Argent de poche". Encadrés par les conseillers municipaux, ils ont mené des activités les 21, 22 et 23 octobre 2020.

Ils ont principalement contribué aux tâches suivantes :

- nettoyage du cimetière
- nettoyage des abords du quai et du carrefour aux Bruyères-Tressol
- création de bacs à fleurs à l'entrée du cimetière

La prochaine campagne "Argent de poche" aura lieu pendant les vacances de printemps.

*De gauche à droite* : Théo CARLIER, Titouan GUILLOUX, Giliann LE BEHEREC, Fiona LE PEN.

Nicolas CHEMINEL les a rejoints le 23 octobre



## Commerces – Artisans - Services

Informations transmises avec l'autorisation des établissements sollicités. Si vous souhaitez faire apparaître votre activité dans le bulletin ou le lien, contactez la mairie.

### L'atelier de création textile

L'atelier de Bénédicte CLAVIER-GUILLEMOT se situe à son domicile, 6 Beau Soleil. Bénédicte donne également des cours de couture au magasin Bagatelle de Ploërmel.

Pour tous renseignements, vous pouvez prendre rendez-vous au 06 41 04 19 52 ou par mail : benedicte.clavier@sfr.fr



### L'Atelier de Louise

Louise PASQUIER propose des cours de dessin et de peinture et organise des stages à thèmes (un week-end par mois).

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 10 h à 16 h.

Toutes les informations concernant l'atelier sont sur son site internet [www.atelierdelouise.fr](http://www.atelierdelouise.fr)

crédit photo de Louise : Milie, Photographe de l'Instant

### Le bar restaurant L'Écluse

Valérie ALBENOIS a profité du deuxième confinement pour effectuer des travaux et repeindre du sol au plafond le bar et la salle de restauration. La cuisine possède maintenant un nouveau piano ainsi qu'un nouveau réfrigérateur armoire ; l'installation d'une nouvelle plonge manuelle est en projet.

Valérie a hâte de rouvrir et de vous retrouver !

Horaires : 9 h - 20 h du lundi au vendredi. Bar en continu. Menu ouvrier le midi.



### Bar tabac Le Kanol 29

Céline DAUMER et Axel vous accueillent de 8 h à 20 h (fermeture hebdomadaire le jeudi). Le bar propose un dépôt de pain ainsi que la vente de journaux, de tabac et de jeux de grattage.

Aux beaux jours, vous pouvez également profiter d'une belle terrasse ombragée avec vue sur le canal.

### Le salon de coiffure Lou'Color

Par le biais de ce bulletin, nous tenons à remercier les Montertelotais qui nous ont soutenues durant cette année compliquée.

Votre soutien a été très précieux pour tenir le coup. On espère que 2021 sera meilleure pour tous. Prenez soin de vous. À très vite dans votre salon Lou'color (Louise RIO).

Lou et Mélanie



**Assistantes maternelles**, professionnelles de la petite enfance, pouvant accueillir à leur domicile jusqu'à quatre enfants mineurs généralement âgés de moins de trois ans :

Madame BOUSSO Patricia - 30 Tressol – 02.97.74.71.59

Madame TATARD Béatrice - 17 Tressol – 02.97.74.83.51

### L'Atelier Sellerie

Stéphane DAVALO vous propose : réparation et rénovation de sièges tout véhicule ; rénovation de fauteuils, chaises, banquettes à garnissage simple ; regarnissage de bancs, appareils de musculation et multiples petites réparations de coutures nécessitant une machine à coudre robuste...

Siège : 19 Les Bruyères – Tél : 06.83.39.95.78 (en journée, laissez un message, il vous rappellera le soir).

lateliersellerie@orange.fr



### COIFF's

Sabrina BELLANGER est coiffeuse à domicile sur Montertelot et ses environs. Elle propose des coupes techniques pour femmes, hommes et enfants. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez la contacter au 06 99 63 68 70.



### VENTE DIRECTE – Viande

Franck PELLERIN, 4 bis Les Pierres Bourget, et son frère William sont exploitants agricoles installés à La Chapelle-Caro.

Ils proposent à la vente directe, auprès des particuliers, des colis de porc et des colis de bœuf. Les bêtes élevées dans leur exploitation sont abattues et transformées à proximité.



## La vie associative et culturelle

### La bibliothèque municipale tourne une nouvelle page

Bon an, mal an, la bibliothèque municipale attire un public fidèle et soucieux de faire perdurer une animation locale. Une démarche partagée par les bénévoles qui assurent, selon un calendrier établi, les permanences hebdomadaires : Dominique LE PEU, Elizabeth BUSSON, Laure BERTHY, Marie-Jo et Loïc LE PEN. Ils ont mis en place le protocole nécessaire : port du masque obligatoire, désinfection des mains à l'entrée et présence limitée à deux adhérents en même temps.



La bibliothèque a rouvert ses portes le 4 décembre, profitant du confinement pour réaménager la présentation des ouvrages. Le renouvellement d'une partie des livres est fait en partenariat avec la Médiathèque départementale du Morbihan (MDM) installée à Caro. 192 romans, romans policiers, BD, livres jeunesse, audios... ont trouvé leur place sur les rayonnages, rejoignant le fonds propre de la bibliothèque municipale, constitué, également, de dons.

#### Une permanence hebdomadaire

Pour Dominique LE PEU, référente : « les livraisons de nouveaux livres sont assurées deux fois par an. Les adhérents peuvent consulter sur le site de la bibliothèque départementale, les livres disponibles. Ils nous indiquent leurs choix par mail ou lors de l'ouverture hebdomadaire. On se charge ensuite de les commander auprès de la structure de Caro. »

La bibliothèque est accessible tous les samedis matin de 10 h à 12 h sauf pendant les vacances scolaires. Sur la porte d'entrée, une affichette indique les permanences à venir.

Le tarif pour l'année est fixé à 3 € pour une personne seule et à 5 € pour une famille.

Adresse mail : biblio.montertelot@free.fr

### Section danses bretonnes

La section danses bretonnes a repris au début janvier 2020 avec une première séance, animée par Roland LE NEZET, professeur, et avec la complicité de Philippe TROTTIER, chargé d'assurer la musique enregistrée, voire au son de son accordéon diatonique.



Un premier rendez-vous ponctué par le partage de la galette des rois, pour favoriser les échanges entre les différents participants.

Quelques vendredis soirs à la salle des fêtes ont permis de se retrouver en partageant la passion pour les An Dro, polkas et autres valse.

« Bien entendu, notre fest-noz annuel n'a pu avoir lieu. Mais nous ne désespérons pas de pouvoir le programmer en mai prochain » note la présidente, Annette FOURNARD, affichant la volonté de la secrétaire, Janine FELIOT.

La section compte 35 adhérents de Montertelot et des communes environnantes, avec une adhésion fixée à 45€ pour l'année civile.

Présidente : Annette FOURNARD ; trésorière, Annick FERRET, adjointe, Nicole RICAUD ; secrétaire, Janine FELIOT.

### Association Élan-comité des fêtes

L'association Élan s'est réunie en assemblée générale le dimanche 11 septembre 2020 à la salle communale avec un public nombreux, mais bien plus tardivement qu'à l'habitude compte tenu de la crise sanitaire. Chaque section a pu présenter un bilan de l'année 2019. Les dirigeants de l'association, Philippe DELAUNAY (président), Annick FERRET (trésorière) et Louise RIO (secrétaire) ont souhaité démissionner. L'association les remercie vivement d'avoir assumé ces responsabilités et d'avoir permis à la traditionnelle fête du 15 août de se tenir sous leur égide.



Bien que leur remplacement s'avérait compliqué faute de volontaires, un bureau a pu être constitué à la satisfaction de tous.

Composition : Martial ISTACE (président), Gérard LE GUILLY (vice-président), Candice BERNARD (trésorière), Levenez GUILLONNET (secrétaire) ; membres : Hervé BOUSSO, Jean-Paul EMERAUD, Didier LOZEVIS, Jean-Paul GUILLONNET, Fritz CHALDER, Jean-Pierre GENEÉ, Loïc LE PEN, Bruno MORICET, Sandrine NIZAN, Thierry PENHOUE, André TOUZE, Sébastien GICQUEL, Nellie JOLIVET, Annette FOURNARD, Géraldine EMERAUD, Janine FELIOT.



Dans le contexte sanitaire contraignant que nous connaissons, le comité des fêtes a très tôt annulé la fête du 15 août. Il en a été de même pour la très grande majorité des festivités dans le pays et un peu partout dans le monde. C'est une année blanche pour les animations. Une réunion se tiendra dès que possible pour envisager la fête communale du 15 août 2021, mais à l'heure actuelle, nous n'avons aucune certitude quant à la possibilité de maintenir cet événement.

*crédits photos : agence Le Studio - Malestroit*

### Atelier informatique

Depuis 2016, cette animation est conduite bénévolement par Jean-Paul GUILLONNET à la bibliothèque et s'adresse à toutes les personnes désirant se familiariser avec l'ordinateur. En organisant ces permanences, il a pris le relais de la « Cyberbase ».

Au cours des séances il propose différentes opérations : la création de dossiers, le transfert de photos, l'utilisation de la messagerie ou du tableur, les pièges à éviter sur internet... et les différentes demandes émanant des pratiquants. Les exercices se déroulent sur les ordinateurs de la bibliothèque ou avec le matériel des participants.

L'atelier est gratuit et se déroule tous les mardis de 10 à 12 heures.

Renseignements et inscriptions auprès de la mairie.



### Section Culture & Loisirs

Animée depuis quelques années par Sandrine NIZAN, la section Culture et Loisirs n'a pu mener ses activités cette année, comme la chasse aux œufs à Pâques ou la fête d'Halloween. Des moments festifs qui ont manqué aux enfants. Espérons que 2021 nous permettra d'organiser à nouveau ces rendez-vous conviviaux pour le plaisir des petits et des grands.

Sandrine NIZAN informe qu'elle cesse d'encadrer ces activités et souhaite vivement qu'elles continuent avec des personnes prêtes à s'investir pour poursuivre ces actions.

## La vie associative et culturelle

### Temps libre

L'association a vécu une année calme. L'organisation de la Montertel'auto a été préparée par les membres de la section et de l'association partenaire, Auto Moto Passion Sérentaise. Un contact auprès des services de la Préfecture a conduit les initiateurs de ce rassemblement à annuler l'édition 2020, compte tenu des risques encourus. Aux voitures et tracteurs anciens, le programme s'élargissait avec la présence annoncée de mobylettes et solex.



En août, la section a organisé sa balade vélo habituelle avec une vingtaine de participants, du village, de Ploërmel et de contrées un peu plus lointaines. Beau temps, bonne humeur et organisation sans faille : un camion au cas où, deux voitures pour encadrer les vélos sur la route sans oublier la participation de deux coachs chevronnés.

Le programme a permis de découvrir des sites plus ou moins connus comme l'écluse de Beaufort à la sortie de Josselin et le village de Pomeleuc en Lanouée avec sa chapelle, son cadre verdoyant et son petit commerce multi services très accueillant.

Le retour s'est passé dans de bonnes conditions, ponctué par un ultime arrêt sur le quai.

Les participants souhaitent voir cette animation reconduite l'an prochain.



Concernant, l'activité principale de la section l'organisation de concerts, les dates prévues ont été annulées. Un concert avec Dominique BABILOTTE, accompagné par un pianiste, sera consacré à Claude NOUGARO. L'artiste costarmoricain viendra roder son nouveau spectacle le samedi 20 février à la salle « Entre nous ». Une animation qui reste liée à la réglementation en vigueur à cette période.

Les responsables espèrent pouvoir accueillir au cours de l'année Fred BOBIN. Il a fait l'Olympia l'an dernier en première partie de Gauvain SERS. Une référence !

### Section Nouvel Elan

Le Nouvel Élan, section regroupant les retraités du village et des environs proches, n'a pas connu son activité habituelle. Après une assemblée générale en janvier marquée par des modifications dans la composition du bureau, les adhérents n'ont pu participer qu'à une seule sortie à Locminé. Une visite très intéressante consacrée à la gestion des énergies renouvelables et la saison s'est ainsi terminée.

Une réunion est prévue au début de l'année 2021. Pour la présidente, Annette FOURNARD, qui a pris le relais de Michel BRIEND : « On compte une trentaine de participants aux réunions mensuelles. Elles se déroulent en principe le deuxième jeudi de chaque mois, l'horaire de départ étant fonction



de visite. Les sorties, variées sont toujours appréciées. Elles permettent de se retrouver, d'échanger et aussi de s'informer dans différents domaines. »

Preuve d'une bonne gestion, le covoiturage est utilisé pour les différents déplacements, le chauffeur recevant un petit dédommagement.

L'adhésion est fixée pour l'année à 20 €.

### La section FOOT

Après une saison terminée prématurément et émaillée par les intempéries et le coronavirus, le club recommence un nouveau challenge avec une seule équipe. Cette saison sera très vite mise entre parenthèses en raison de la crise sanitaire. Les joueurs attendent le feu vert pour repartir. Ceci est vital pour le maintien du club.

La saison 2020-2021 a redémarré avec un déplacement à Caro (défaite 3-1). Le club a enregistré une seule équipe cette année en D2. Avec les matchs amicaux et les deux tours de coupe, le club accueille 22 joueurs dont deux recrues et deux retours.

Pour l'entraîneur, Stéphane JARNO : « Le groupe est sympa avec de très bons joueurs et une belle ambiance. Des ingrédients pour réaliser un bon parcours. » Malheureusement, les conditions rencontrées perturbent cette envie de réussir. « Les joueurs s'entretiennent régulièrement, notamment, en pratiquant le footing. »



Présidente : Nellie Jolivet  
Trésorier : Hervé Bouso  
Secrétaire : Bruno Moricet  
Entraîneur : Stéphane Jarno  
Arbitre : Damien Servais

### Portrait : Damien SERVAIS, arbitre pour l'Elan

Pour qu'un club de foot vive bien, il faut des joueurs, des dirigeants, un entraîneur, des bénévoles et un arbitre. Ce qui n'est pas le cas partout, mais à Montertelot, le club tient ce personnage incontournable sur le terrain. C'est un soulagement pour l'Elan qui n'est pas pénalisé par une amende en cas d'absence d'arbitre et peut recruter plus facilement.

Damien SERVAIS, 27 ans, demeurant à La Croix-Héllean a été sollicité par un joueur de l'effectif, Steven BADOUEL, collègue de travail.

Damien a joué dans ses jeunes années mais a choisi une autre voie. « J'ai suivi une formation sur trois week-ends en fin d'année 2018. » Muni de la tenue officielle, sans oublier sifflet et cartons, il a officié une première fois en D3 en étant supervisé pour entériner sa formation. « Être arbitre me permet de vivre ma passion pour le foot d'une manière différente que comme joueur. On participe au jeu » reconnaît l'arbitre qui avoue ne pas avoir de stress particulier quand il pénètre sur le terrain. « Il faut pratiquer avec envie, ne pas craindre les reproches, être ferme tout en gardant le sourire, ne pas être rancunier. Au terme de la rencontre, on doit pouvoir communiquer normalement. »

Arbitre en D2 (le niveau du club local), Damien peut également évoluer, à l'échelon supérieur, en Ligue, comme arbitre de touche. « C'est une bonne expérience et j'aimerais bien pratiquer en D1. C'est un objectif qui permet aussi de rester sur le département. »



## La vie associative et culturelle

### Vie de la paroisse de Montertelot

La crise sanitaire liée à la COVID-19, nous a imposé d'adapter notre capacité d'accueil aux normes de sécurité. Tant que les conditions sanitaires nous seront imposées, nous ne pourrons recevoir dans l'église que 65 personnes maximum.

En 2020, quatre habitants de notre commune nous ont quittés, mais compte tenu de la pandémie du coronavirus, les habitants de la commune n'ont pu rendre un dernier hommage à Daniel BUREL et à Simone BADOUEL, comme ils l'auraient souhaité.

### Réalisation de la crèche

Comme chaque année, et comme beaucoup d'entre vous le savent, nous installons une crèche dans l'église de notre village.

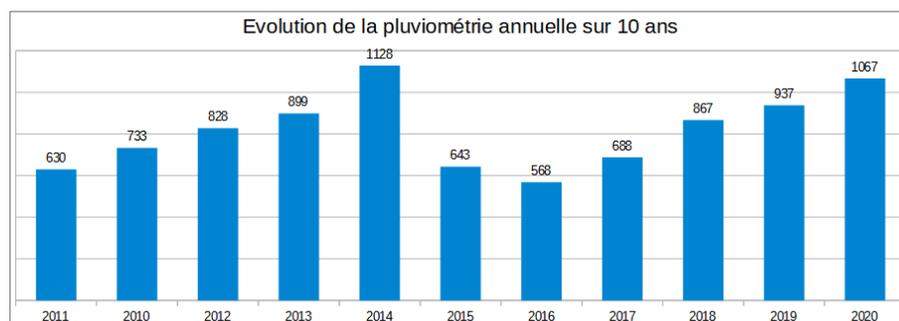
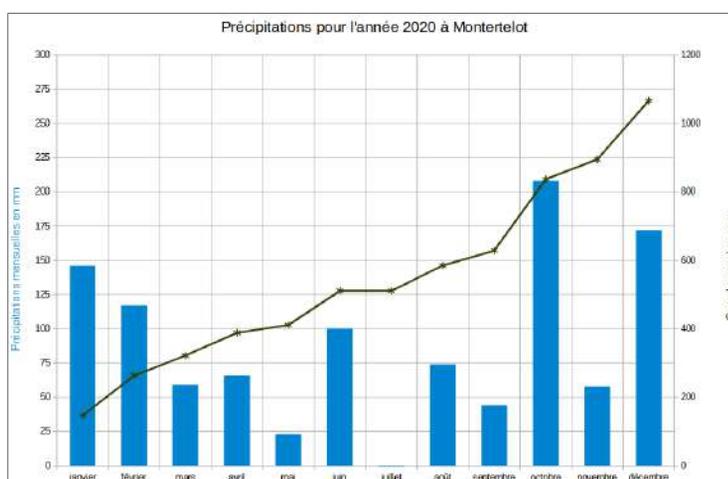
Il y a plusieurs années, pour recevoir les personnages traditionnels qui en assurent la composition, André TOUZE a réalisé la structure de l'étable.

La famille GUILLONNET et Michel BRIEND ont régulièrement fourni, quant à eux, les accessoires de décoration et les guirlandes lumineuses.

Remercions-les pour cette belle réalisation d'équipe !



### Relevés pluviométriques sur Montertelot réalisés par Hervé BOUSSO



## Rassemblement de bateaux

L'association bretonne de plaisance fluviale est déjà venue faire un rassemblement à Monttertelot. Appréciant le cadre, l'accueil et les commodités du site, l'association présidée par Maurice NICOLAZIC redonne rendez-vous à ses adhérents du jeudi 2 au lundi 6 juillet 2021.



Une vingtaine de bateaux représentant 40 plaisanciers feront une halte au quai. L'occasion pour les promeneurs d'échanger avec les plaisanciers sur leur passion, la vie à bord, les voies fluviales empruntées...

Un chapiteau et une remorque frigo seront installés sur le quai pour accueillir les participants au buffet et cochon grillé.

La présence de bateaux est tout au long de la saison fluviale un petit plus pour le commerce local, mais aussi pour agrémenter le paysage fluvial avec le passage à l'écluse, attirant à chaque fois de nombreux spectateurs.

## La route fleurie

Les communes participant à la route fleurie se sont retrouvées à Missiriac en octobre pour faire le point sur cette initiative regroupant les communes de Missiriac, Loyat, Monttertelot, Bohal, Josselin, Lizio, mais aussi Guillac, Glenac, La Gacilly et Ploërmel. D'autres cités ont émis la volonté de rejoindre cette structure qui envisage de se rassembler sous forme d'association avec une participation financière à confirmer (entre 100 et 150 € à l'année) pour couvrir les frais comme l'édition de flyers.

La volonté de poursuivre et conforter cette initiative a été confirmée par les nouveaux conseils en s'appuyant sur l'écologie, la participation citoyenne et les actions pédagogiques. C'est aussi, pour les visiteurs, aller à la rencontre de petits villages qui concèdent beaucoup d'efforts pour embellir et améliorer le cadre de vie au quotidien.



Le fleurissement à Monttertelot est régulièrement récompensé grâce au travail et à l'investissement de l'agent communal, Frédéric LE TEXIER. Une démarche entreprise depuis plusieurs années déjà. Ces initiatives participent pleinement à développer l'intérêt touristique de la commune.

## Patrimoine

### Le lavoir de Tressol

Quand deux générations partagent leur histoire

Claude DAVOINE et l'un de ses petit-fils, Gabryel, demeurant à Pontivy, mais lycéen à La Touche ont trouvé à occuper leur temps libre en travaillant ensemble sur un projet de réhabilitation, situé tout au bout du village de Tressol.

« La création du lavoir remonte au milieu des années 50, réalisé par l'entreprise Novello de Ploërmel, à la demande de la mairie, initiée par mon père, Aimable » confie le voisin le plus proche du lavoir. « Il a été utilisé jusque dans les années 75-80 par Marie BOUSSO et ma femme, Michelle, avant d'être abandonné, enseveli sous la verdure. » Il servait juste pour l'arrosage du jardin de Claude.

### Patrimoine local

Le déclic, on le doit à Gabryel. Il a commencé avec râteau, pelle et balai avant de conclure à la hache pour nettoyer les alentours, couper les racines. « Cela m'a pris plus de trois mois en m'y consacrant le mercredi après-midi et aussi le soir après les cours, aidé par mon papy. »

Entre entretien et aménagement, le jeune lycéen s'est attaché à remettre en valeur le patrimoine local. « C'est un endroit où on a toujours joué avec mes cousins et je connaissais l'histoire du lieu par mes grands-parents. Plus jeune, on en a construit des cabanes ici. »

Gabryel et son papy, Claude DAVOINE, fiers de leur réalisation.



### Multiples passions

Tout en nettoyant le site, Gabryel a tenu à s'intéresser à la petite faune aquatique qui s'y est établie, étonné par le nombre important de petits animaux. « J'ai pris des photos des amphibiens, mais aussi des insectes vivant sur le lieu et après, j'ai effectué des recherches sur internet. »

Il cite en premier la salamandre, « que l'on a toujours vue ici et elle est protégée. » De brin d'herbe en fougères, Gabryel a découvert d'autres pensionnaires du lieu comme le dytique, un des insectes aquatiques les plus rapides, la crevette tueuse ou la patineuse d'eau. Sans oublier le porte-bois, la lave de la phrygane utilisée comme appât par les pêcheurs à la truite.

Avec la nature, Gabryel porte intérêt aussi à la moto, le travail manuel, le dessin et les échanges en famille.

Un dimanche après-midi, si le cœur vous en dit, prenez la route de Tressol et vous y découvrirez le lavoir, remis en état et en... valeur.

### Jeanne-Marie MIERMONT – Institutrice

En clôturant l'écriture de mon livre « Montertelot au fil du canal de Nantes à Brest », je notais que la première école de Montertelot avait été construite en 1868 et que l'enseignement fut assuré, entre 1868 et 1896, par des religieuses de St Jacut les Pins puis, par du personnel de l'enseignement public jusqu'à sa fermeture définitive dans les années 1944-1945.

Des renseignements récents, obtenus auprès du fils de la dernière institutrice en poste à Montertelot, démontrent que l'enseignement n'était plus assuré depuis janvier 1944, mais que le logement était resté à la disposition de l'institutrice et sa famille puis, des deux enfants et de leur nourrice.

L'école, dont Monsieur Hammard, Inspecteur de l'enseignement primaire, disait qu'elle était « un modèle de construction pour les écoles mixtes » fermait définitivement avec le drame de sa dernière enseignante.

### Que sait-on de Jeanne-Marie MIERMONT ?

Jeanne-Marie est née à Evian-les-Bains (74), le 9 octobre 1918, suite à l'évacuation de Landrecies (59) où résidaient ses parents. C'était au temps de la première guerre mondiale.

Après des études secondaires à Valenciennes (59), elle obtient un premier poste d'institutrice à Hachette puis à Landrecies (59).



En mai 1940, seconde guerre mondiale, seconde évacuation de Landrecies. Jeanne-Marie est mutée à Quintin (22). Elle vient en voiture avec ses parents et enseigne jusqu'au 20 septembre 1940, date à laquelle elle doit reprendre son poste à Landrecies (59). Elle y sera titularisée institutrice en mai 1941.

Le 4 août 1941, Jeanne-Marie épouse Louis Michel, veuf, demeurant à Quintin (22)

Le couple Michel-Miermont s'installe en Bretagne. Louis enseigne à Saint-Pierre-Quiberon (56) et Jeanne-Marie à Quiberon comme suppléante, puis, en novembre 1941, elle rejoint l'école des filles de Gâvres (56) où la famille va résider.

Gâvres, tout près de la poche de Lorient qui est occupée par les Allemands, est évacuée en février 1943. Les deux instituteurs sont envoyés, avec leurs élèves, à La Gacilly (56) puis mutés à Loyat (56).

A la rentrée 1943, Jeanne-Marie est nommée à Montertelot. Le foyer, avec leurs deux enfants et la nourrice, habite l'appartement de l'école de Montertelot.

En janvier 1944, il n'y a plus qu'un seul élève dans cet établissement scolaire, Jeanne-Marie est nommée à l'école des garçons de Ploërmel où enseigne son mari.

Le 12 juin 1944, une réunion des instituteurs est organisée, au domicile de l'inspecteur de l'enseignement primaire, rue du Val à Ploërmel (car la zone de l'école est jugée trop dangereuse...) en vue de corriger les épreuves des candidats à une bourse. L'aviation américaine bombarde la ville. Monsieur et Madame MICHEL décèdent sous les décombres.

Un frère de M. Michel, demeurant dans la région de Saint-Brieuc, ne put récupérer les deux enfants que le 10 septembre 1944. L'aîné fut pris en charge par les grands-parents paternels. Quant à Jean-Louis, que je remercie chaleureusement de m'avoir autorisé à publier cet article, il fut ramené à Landrecies (Nord), le 30 novembre 1944, par sa tante venue le chercher.



L'ancienne école publique de Montertelot

## Les brèves

### La fibre optique arrive à Montertelot !

La société Axione que nous avons rencontrée en mairie nous a annoncé qu'elle a en charge les travaux de déploiement du réseau à très haut débit sur Montertelot. Cette nouvelle évolution dans les moyens de communication est permise grâce aux propriétés de la fibre optique.

Chaque foyer de Montertelot aura la possibilité de se connecter. Les travaux vont nécessiter l'installation d'une armoire centrale à Beau-Soleil. Les câbles desservant les habitations passeront par les réseaux déjà existants du téléphone. Chaque foyer qui le souhaite pourra ainsi disposer d'une connexion internet de qualité et s'offrir de nouveaux services numériques.

L'achèvement des travaux est annoncé pour fin 2021 ou début 2022.

Il est inutile pour l'instant de contacter un opérateur pour faire évoluer son contrat internet.



### Le cahier - jeux de mémoire

Claudine LE BRETON a créé un cahier-jeux. Il est destiné aux personnes âgées et au public présentant des troubles de la mémoire. Il contient 70 jeux de mémoire adaptés avec de nombreux conseils et des solutions.

Il est également destiné aux aidants, qu'ils soient familiaux ou professionnels.

Ni infantilisant, ni occupationnel, ce cahier-jeux est un mode de communication, un moment d'échange, un temps partagé, un soin non médicamenteux pouvant améliorer l'attention et diminuer l'anxiété.



Son prix est de 15 € (ou 21€ avec le port)

Claudine LE BRETON 06 74 48 90 28 – [animation@claudinelebreton.fr](mailto:animation@claudinelebreton.fr)

### Les oies de Daniel



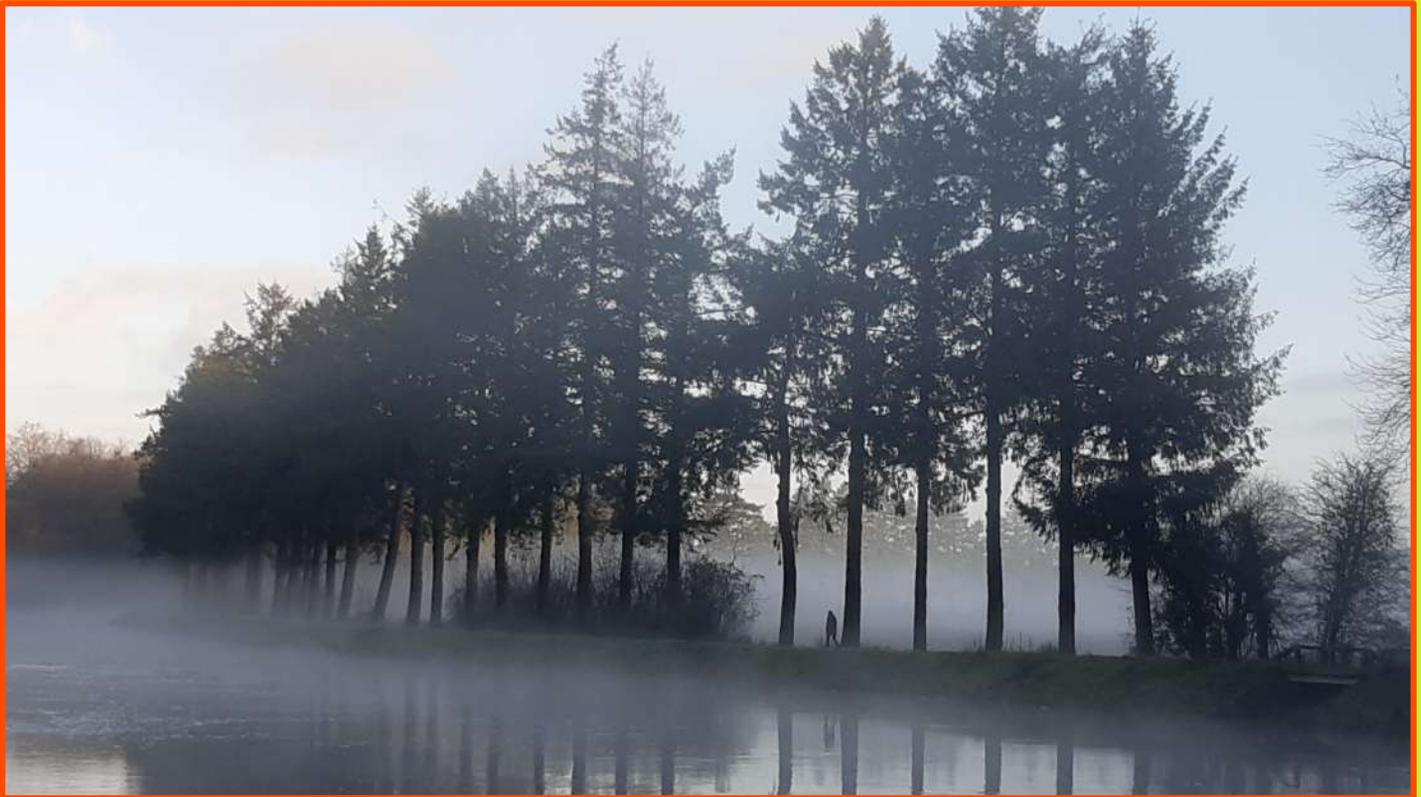
Daniel avait du souci ce 25 décembre 2020. Ses oies ont été surprises par la montée du niveau de l'Oust, conséquence des pluies importantes en cette fin d'année.

Daniel GAUCLIN est élu à Montertelot. Il a été dénommé « ambassadeur du tourisme fluvial » dans l'article d'Ouest-France du 26/07/2020.

L'île disparue sous les eaux, les oies ont trouvé refuge sur les berges d'un côté ou de l'autre du canal, mais elles n'étaient plus à l'abri des prédateurs. Heureusement que le niveau est redescendu assez vite pour leur permettre de reprendre pied !

Les oies montertelotaises n'ont certainement pas la même popularité que les oies du Capitole à Rome, bien connues pour avoir donné l'alerte contre une attaque nocturne gauloise, mais elles font le plaisir des promeneurs et des plaisanciers.





### Le halage va perdre ses grands pins

Il faudra s'y habituer. Les promeneurs apprécient les arbres qui bordent le canal entre l'écluse et le château du Crévy. Mais cette image bucolique va disparaître dans les prochains mois.

Les 108 pins douglas vont être abattus pour fournir de belles planches aux ébénistes. Pour un responsable des Voies Navigables : « Ils auraient dû être abattus depuis une dizaine d'années, car à la longue, ils s'abîment. »

Pour André TOUZÉ : « Les pins affichent entre 60 et 65 ans. Je me rappelle leur plantation et j'étais enfant. »

Le halage devrait par la suite accueillir de beaux spécimens. Des chênes seront appelés à border le halage et le canal.



*Cette carte postale semble dater d'avant la plantation des pins !*



**Mairie - 2 rue des Forges - 56 800 MONTERTELOT**  
**02.97.74.92.39**  
**[mairie.montertelot@ploermelcommunaute.bzh](mailto:mairie.montertelot@ploermelcommunaute.bzh)**

### **Horaires d'accueil de la Mairie**

**Mardi : 8h30 à 13h - 14 h à 18h**      **Mercredi : 9h à 13h - 13h30 à 17h30**  
**Jeudi : 14 h à 18h**                      **Vendredi : 9h à 13 h**